

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 79/20

RÉGION DU QUÉBEC AÉROPORT DE MONTRÉAL / ST-HUBERT (CYHU) GRUES MOBILES—SEPTEMBRE 2020 À JUIN 2021

L'utilisation de grues mobiles localisées au sud-est de l'aéroport de St-Hubert débutera le 21 septembre 2020 et se poursuivra jusqu'à la fin mai / début juin 2021. La hauteur maximale de ces grues sera de 140 pieds au-dessus du sol (AGL) ou environ 220 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL). Ces travaux permettront la construction d'un nouveau bâtiment et nécessiteront l'utilisation jusqu'à 4 grues mobiles à l'intérieur de la zone indiquée par un rectangle rouge sur la carte ci-dessous. Ce bâtiment est situé à environ 6000 pieds avant le seuil de la piste 28.

Ces grues seront en fonction quotidiennement la semaine entre 06h00 et 17h00 heure locale, occasionnellement le soir et/ou la fin de semaine par NOTAM. Les grues sont éclairées et balisées. Aucun impact sur les opérations quotidiennes de l'aéroport.

Les coordonnées du centre du bâtiment sont les suivantes :

45° 30' 56.70" N 73° 23' 24.75" W



Bernard Fortin

Bernard Fortin
 Directeur Associé, Opérations
 Aviation Civile—NAH,
 Transports Canada, Région du Québec